



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lien entre les cancers pédiatriques et les effets cocktails en France

Question écrite n° 23860

Texte de la question

Mme Sandrine Josso attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le lien entre les cancers pédiatriques et les effets cocktails en France. L'école Notre-Dame-de-Lourdes à Sainte-Pazanne, en particulier, est témoin d'un très grand nombre d'enfants malades ayant déclaré un cancer. Il s'avère que cet établissement est traversé par des lignes à haute tension, aériennes et souterraines. Quatre lignes traversent même le sol de la cour de récréation. Située en face d'un ancien site industriel, l'école est de surcroît à proximité d'antennes téléphoniques et d'un poste source, destiné à transformer l'électricité haute tension en électricité moyenne tension. Par ailleurs, les autorités de santé ont elles-mêmes établi l'existence d'un « excès de cas » à propos de cette série de cancers développés par des enfants. Cette situation est insoutenable, elle pose un climat de suspicion entre la population et les pouvoirs publics. Mme la députée s'inquiète que ladite école concerne une zone touchée par un environnement exposé qui interpelle quant à la sécurisation des populations à risques. La fermeture d'une ancienne usine de traitement de bois, la présence de champs électromagnétiques, la pollution de l'eau et de l'air, pris à part selon les analyses menées par l'Agence régionale de santé démontrent que les taux de radons dépassent les seuils de référence dans certains endroits. Par ailleurs il a été constaté la présence de plusieurs composés aux effets cancérigènes utilisés dans l'école. Les externalités négatives liées aux infrastructures - champ électromagnétique, pollution aux hydrocarbures, gaz radioactifs (radon), aux métaux, etc. - sont certainement à l'origine des maux qui concernent non seulement l'école mais également tout le territoire autour de Saint-Pazanne, et par conséquent de la mort de certains enfants. Pire encore, la combinaison des facteurs (effet cocktail) inquiète ce collectif de parents qui souhaiterait des réponses rapides et claires. Plus récemment, le 8 octobre 2019, neuf enfants issus de deux communes voisines sont actuellement suivis au CHU de Rouen (Seine-Maritime) pour des cancers pédiatriques, l'Agence régionale de santé a ouvert une enquête. Le point commun est l'environnement pollué notamment aux abords de la Seine où des industries chimiques sont implantées. De plus, des alertes ont été signalées pour des cas similaires en région lyonnaise et en Charente-Maritime. Sur le terrain le « collectif Stop aux cancers de nos enfants » ne cesse d'alerter les autorités pour une prise en compte de la réalité plurifactorielle et dite « cocktail » dans le dépistage de cancers pédiatriques. Mme la députée souhaite que Mme la ministre se saisisse pleinement du sujet, en intégrant la pluralité et la chronicité des causes et des maladies qui en découlent afin de mettre en place les dispositifs de protection en faveur des enfants. La réflexion doit être faite non seulement sur un plan national mais également européen voire international, mais en prenant les particularités locales. De ce fait, elle l'interroge pour connaître les mesures qui vont être mises en place pour d'une part accompagner les familles et les enfants touchés par ce drame et d'autre part le dispositif préparant l'endiguement d'une telle situation variant selon les zones géographiques.

Texte de la réponse

Chaque année, environ 2 500 enfants et adolescents sont touchés par un cancer. Le ministère des solidarités et de la santé est pleinement mobilisé sur cette question douloureuse. De manière générale, les causes des cancers chez les enfants sont très mal connues et probablement multifactorielles. Les scientifiques disposent

essentiellement d'hypothèses génétiques, immuno infectieuses ou environnementales. La loi de finances 2019 a porté une augmentation de 5 millions d'euros par an des crédits destinés à la recherche fondamentale sur les cancers pédiatriques et la loi visant à renforcer la prise en charge des cancers pédiatriques du 8 mars 2019 consacre le rôle moteur de l'Institut national du cancer (INCa) chargé de proposer et de mettre en œuvre une stratégie décennale de lutte contre les cancers, pédiatriques notamment, et de développer la recherche. Cette stratégie, définie par décret, précisera les axes de la recherche en cancérologie et l'affectation des moyens dont la part des crédits publics alloués à la recherche en cancérologie pédiatrique. Par ailleurs, le concept d'exposome correspondant à la totalité des expositions environnementales (non génétiques) que reçoit un organisme humain de sa période in utero à sa fin de vie a été introduit par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016 et fait l'objet d'importants travaux de recherche visant à le rendre opérationnel. Le futur plan national santé environnement « Mon environnement, ma santé » qui s'inscrit pleinement dans l'objectif de réduction des expositions environnementales affectant notre santé, devrait rendre prioritaires les travaux de recherche sur l'exposome.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23860

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 janvier 2020

Question publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9340

Réponse publiée au JO le : [4 février 2020](#), page 894